

BANDEAU DE CLASSEMENT DU SUJET D'ECRIT 2

En quoi et comment l'EPS contribue-t-elle à former un élève physiquement éduqué ?

Niveaux	POSITIONNEMENT DE LA COPIE		Notes	Curseur 1	Curseur 2
	Profondeur de traitement de la réflexion : → richesse et intelligibilité des liens entre les interventions de l'enseignant (= les procédures d'enseignement) et la formation d'un élève physiquement éduqué (= l'enseignement de l'EPS concourt de façon convaincante à éduquer physiquement l'élève)	Conception de l'élève physiquement éduqué → l'introduction, mais aussi tout le devoir explique ce qu'est un élève physiquement éduqué (= que faut-il avoir développé ou appris pour être physiquement éduqué ?)		Cohérence et pertinence des connaissances scientifiques et institutionnelles	Qualité des exemples (quantité, variété, pertinence, faisabilité)
4	L'argumentation gagne en profondeur de traitement : l'étudiant explique clairement quelles conditions (du côté de l'élève) sont nécessaires pour être physiquement éduqué, et quelles procédures (du côté de l'enseignant) sont au service de ces conditions. La réflexion devient plus complexe avec des limites, mais aussi des liens entre les différents types de ressources supports de l'élève physiquement éduqué.	L'adjectif « éduqué » est compris dans toute sa complexité et sa diversité : le candidat explique ce qui concourt à l'adaptabilité motrice des élèves. Prise en compte de l'élève au sein de son parcours de formation : l'élève à éduquer physiquement au collège n'est pas le même qu'aux lycées (différentes périodes de l'adolescence). Une moins une proposition qui s'adresse à l'élève porteur d'un handicap moteur.	15,5 - 20	↑	↑
3	Mises en relation claires, explicites et systématiques avec le sujet : le candidat répond à la commande du sujet en « injectant » régulièrement l'expression clé du libellé (= l'élève physiquement éduqué). L'étudiant explique en proposant des solutions crédibles et convaincantes pour contribuer à former un élève physiquement éduqué.	Le candidat explique qu'un élève physiquement éduqué est un élève qui dispose de nouveaux pouvoirs moteurs. Mais l'élève physiquement éduqué est restreint à une seule dimension : par exemple le développement de ses qualités physiques, ou la construction de compétences.	10 - 15	↑	↑
2	Réponse lacunaire à la question posée par le sujet. Devoir « généraliste » sur l'apprentissage moteur. L'élève physiquement éduqué n'est pas prise en compte dans sa spécificité : le candidat « plaque » des blocs argumentaires sans les lier explicitement à la spécificité du libellé.	L'élève physiquement éduqué est défini de façon trop vague : tout apprentissage moteur concourt sans justification à cet objectif. Aucune déclinaison de l'éducation au pôle moteur de la conduite.	4.5 - 9.5	↑	↑
1	Devoir hors-sujet : l'élève physiquement éduqué n'est pas défini. Réflexion uniquement descriptive : l'étudiant se contente de « raconter » ce que fait l'enseignant, sans aucune mise en relation avec ce qu'il faut apprendre ou développer pour être physiquement éduqué.		0 - 4	↓	↓

